

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération de Québec, tenue le mercredi 21 octobre 2020 à 10 h 30, à l'hôtel de ville de Québec, 2, rue des Jardins, Québec.

-
- Sont présents:
- M. Steeve Verret, conseiller de la Ville de Québec, président d'assemblée
 - M. Sylvain Juneau, maire de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, vice-président d'assemblée

 - Mme Sylvie Papillon, mairesse suppléante de la Ville de L'Ancienne-Lorette
 - M. Jérémie Ernould, conseiller de la Ville de Québec
 - Mme Michelle Morin-Doyle, conseillère de la Ville de Québec
 - M. Rémy Normand, conseiller de la Ville de Québec
 - Mme Marie-Josée Savard, conseillère de la Ville de Québec
 - M. Patrick Voyer, conseiller de la Ville de Québec, en remplacement du maire Régis Labeaume
- Sont également présents:
- M. Alain Tardif, directeur général adjoint
 - Me Sylvain Ouellet, greffier
- Sont absents:
- M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec
 - Mme Émilie Villeneuve, conseillère de la Ville de Québec

Ouverture de la séance

À 10 h 32, monsieur le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

La séance se tient par visioconférence et sans la présence du public, et ce, conformément aux arrêtés 2020-029 en date du 26 avril 2020 et 2020-074 en date du 2 octobre 2020 du ministre de la Santé et des Services sociaux concernant l'ordonnance des mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19.

Les personnes présentes peuvent prendre part aux discussions et entendre clairement ce qui est dit.

De plus, dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, la période de questions des citoyens habituellement présents à la séance a été remplacée par une période de questions par courriel.

CA-2020-0431

Adoption de l'ordre du jour

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,
appuyée par monsieur le maire Sylvain Juneau,

il est résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que rédigé.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2020-0432

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil d'agglomération tenue le 7 octobre 2020

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par monsieur le maire Sylvain Juneau,

il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération de Québec tenue le 7 octobre 2020, tel que rédigé.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Communications écrites au conseil

Aucun sujet n'est inscrit sous cette rubrique.

Période d'intervention des membres du conseil

Il n'y a eu aucune intervention des membres du conseil.

Adoption des résolutions

CA-2020-0433

Règlement hors cour relatif à la poursuite en Cour supérieure portant le numéro 200–17–024238–164 (9317-7327 Québec inc. c. Ville de Québec et Centre Technique de l'auto (Charlesbourg) Inc. et Ville de Québec c. 9407-2410 Québec inc.) - AJ2020-022 (CT-AJ2020-022) — (Ra-2226)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu d'autoriser :

- 1° le présent règlement en capital, intérêts, indemnité additionnelle et frais;
- 2° le paiement du montant de 560 000 \$ à l'ordre de 9317-7327 Québec Inc;
- 3° le paiement du montant de 10 000 \$ à l'ordre de Me François Marchand;

4° les procureurs de la Ville de Québec, *Giasson et Associés*, à signer la transaction et la quittance, ainsi que tous les documents nécessaires pour donner effet aux présentes et au règlement.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2020-0434

Adjudication d'un contrat pour l'entretien hivernal de diverses rues (gravier et pavage) - Secteur Lac-Saint-Augustin - Saisons 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023 (Appel d'offres public 74179) - AP2020-603 (CT-2499884) — (Ra-2226)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu d'adjuger, à *Saint-Pierre Paysagiste inc.*, le contrat pour l'entretien hivernal de diverses rues (gravier et pavage) dans le secteur du Lac-Saint-Augustin, pour les saisons 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023, soit du 1^{er} novembre 2020 au 30 avril 2023, pour une somme de 154 100,10 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 74179 et à sa soumission du 26 août 2020, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 à 2023 par les autorités compétentes.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2020-0435

Entente entre la Ville de Québec et *Dikini*, relative au versement d'une somme pour l'idéation, la conception et la fabrication de prototypes d'une collection de mobilier artistique, unique et sur mesure, pour les rivières de Québec (Dossier 74430) - AP2020-647 (CT-2500142) — (Ra-2226)

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,

appuyée par madame la conseillère Michelle Morin-Doyle,

il est résolu d'autoriser la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Dikini*, relative au versement d'une somme de 178 720 \$ (plus TPS et TVQ applicables), pour l'idéation, la conception et la fabrication de prototypes d'une collection de mobilier artistique, unique et sur mesure, pour les rivières de Québec, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2020-0436

Renouvellement du contrat pour les services de soutien, d'entretien et de mise à jour des modules et outils de bases de données Oracle (Dossiers 44976 et 52113) - AP2020-668 (CT-2500236) — (Ra-2226)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Patrick Voyer,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu de renouveler le contrat adjugé à *Oracle Canada ULC*, pour les services de soutien, d'entretien et de mise à jour des modules et outils de bases de données *Oracle*, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021, relatifs aux dossiers 44976 et 52113, pour une somme de 386 105,29 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon des conditions conformes à celles mentionnées à leur proposition jointe au sommaire décisionnel, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2021 par les autorités compétentes.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2020-0437

Entente entre la Ville de Québec et l'*Institut de recherche et de développement en agroenvironnement*, relative au contrat de services professionnels - Assistance technique auprès du Service des projets industriels et de la valorisation de la Ville de Québec (Dossier 73689) - AP2020-677 (Ra-2226)

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu d'autoriser la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et l'*Institut de recherche et de développement en agroenvironnement* (IRDA), pour le contrat de services professionnels - Assistance technique auprès du Service des projets industriels et de la valorisation de la Ville de Québec, pour une somme estimée à 300 000 \$ (plus TPS et TVQ applicables), pour une période de 3 ans (100 000 \$ par année), selon des conditions conformes aux tarifs horaires mentionnés à l'entente jointe au sommaire décisionnel, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 à 2023 par les autorités compétentes.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2020-0438

Entente entre la Ville de Québec et *Fabricant de poêles international inc.*, relative au versement d'une subvention - Convention de financement entre la Ville de Québec et *Fabricant de poêles international inc.*, relative à l'octroi d'un financement, dans le cadre du volet *Projets majeurs* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour réaliser le projet *Projet d'investissement et d'expansion majeur* - DE2020-574 (CT-DE2020-538) — (Ra-2226)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu :

- 1° d'approuver une somme maximale de 1 000 000 \$, à même le fonds lié à la *Politique d'investissement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour la réalisation du *Projet d'investissement et d'expansion majeur*;
- 2° d'autoriser la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Fabricant de poêles international inc.*, relative au versement d'une subvention maximale de 500 000 \$, dans le cadre du volet *Projets majeurs* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour réaliser ce projet, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel;
- 3° d'autoriser la conclusion d'une convention de financement entre la Ville de Québec et *Fabricant de poêles international inc.*, relative à l'octroi d'un financement à terme maximal de 500 000 \$, dans le cadre du volet *Projets majeurs* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour la réalisation du *Projet d'investissement et d'expansion majeur*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite convention de prêt jointe au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2020-0439

Autorisation pour la démolition des bâtiments du 46, rue Louis-IX et du 32, rue Martel - Arrondissement de La Haute-Saint-Charles - GI2020-009 (Ra-2226)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu d'autoriser des travaux de démolition des bâtiments du 46, rue Louis-IX et du 32, rue Martel - Arrondissement de La Haute-Saint-Charles.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2020-0440

Subvention à l'Office municipal d'habitation de Québec afin de lui permettre de maintenir son service d'accompagnement dans la recherche de logement pendant la situation de crise engendrée par la COVID-19 - LS2020-203 (CT-2500514) — (Ra-2226)

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,

appuyée par madame la conseillère Michelle Morin-Doyle,

il est résolu d'autoriser le versement d'une subvention de 115 000 \$ à l'Office municipal d'habitation de Québec, afin de lui permettre de maintenir son service d'accompagnement dans la recherche de logement pendant la situation de crise engendrée par la COVID-19.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2020-0441

Approbation du Règlement N° 2020-618 modifiant le Règlement de zonage N° 480-85 visant à ajuster le nombre minimal de cases de stationnement requises pour un usage de mini-entrepôt de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, aux fins de la délivrance du certificat de conformité au Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Québec - PA2020-121 (Ra-2226)

Sur la proposition de monsieur le maire Sylvain Juneau,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu d'approuver le Règlement N° 2020-618 modifiant le Règlement de zonage N° 480-85 visant à ajuster le nombre minimal de cases de stationnement requises pour un usage de mini-entrepôt de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, comme étant conforme aux objectifs du Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Québec ainsi qu'aux dispositions du document complémentaire.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2020-0442

Prise d'acte de la retraite, au 1^{er} octobre 2020, de monsieur Richard-A Côté (ID. 012596), directeur associé à la Direction du Service de l'évaluation - RH2020-786 (Ra-2226)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu de prendre acte de la retraite de monsieur Richard-A Côté (ID. 012596), directeur associé (poste no. 47237), à la Direction du Service de l'évaluation, rétroactivement au 1^{er} octobre 2020.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2020-0443

Entente entre la Ville de Québec et l'École nationale de police du Québec, relative à la formation, la qualification, la mise à niveau et le perfectionnement du corps de police de la Ville de Québec - 2021 à 2025 (Dossier 74402) - AP2020-629 (CT-2501446) — (Ra-2227)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Patrick Voyer,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu d'autoriser la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et l'École nationale de police du Québec (ENPQ), pour la formation, la qualification, la mise à niveau et le perfectionnement du

corps de police de la Ville de Québec - 2021 à 2025 pour une somme estimée à 1 104 651 \$ (plus TPS et TVQ applicables), et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 à 2025 par les autorités compétentes.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2020-0444

Adjudication d'un contrat pour l'entretien des appareils de transport vertical pour différents édifices de la ville de Québec (Appel d'offres public 74149) - AP2020-630 (CT-2500613, CT-2500633) — (Ra-2227)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu d'adjuger, à *Otis Canada inc.*, le contrat pour l'entretien des appareils de transport vertical pour différents édifices de la ville de Québec, pour une somme de 388 710 \$ (plus TPS et TVQ applicables), de la date d'adjudication au 1^{er} août 2023, conformément à la demande publique de soumissions 74149 et à sa soumission du 8 septembre 2020, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 à 2023 par les autorités compétentes.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2020-0445

Adjudication d'un contrat de services professionnels - Services-conseils et expertise avancée pour le support de la solution de Répartition assistée par ordinateur (Dossier 74386) - AP2020-646 (Ra-2227)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Patrick Voyer,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu :

1° d'adjuger, à *Intergraph Canada Ltd (Hexagon Sécurité & Infrastructure / Les entreprises Hexagon PPM)*, le contrat de services professionnels - Services-conseils et expertise avancée pour le support de la solution de *Répartition assistée par ordinateur* (RAO), pour une somme estimée à 148 475 \$ (plus TPS et TVQ applicables), pour une période de quatre ans, soit de la date d'adjudication jusqu'au 30 juin 2024, selon des conditions conformes à celles mentionnées à la proposition jointe au sommaire décisionnel;

2° d'autoriser le directeur du Service des technologies de l'information à signer ladite proposition.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2020-0446

Adjudication de contrats pour la fourniture et le service de distribution de produits informatiques, imprimantes et consommables d'impression (Appel d'offres public 74041) - AP2020-674 (Ra-2227)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Patrick Voyer,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu d'adjuger, à :

- 1° *Solutions informatiques InSo inc.*, le contrat pour la fourniture des accessoires, lecteurs de code à barres, mémoires et périphériques - Lot 1, de la date d'adjudication au 30 septembre 2023, conformément à la demande publique de soumissions 74041 et aux prix unitaires de sa soumission du 8 septembre 2020, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 à 2023 par les autorités compétentes;
- 2° *Mégaburo inc.*, le contrat pour la fourniture des cartouches - Lot 3, du 1^{er} novembre 2020 au 31 octobre 2021, conformément à la demande publique de soumissions 74041 et aux prix unitaires de sa soumission du 3 septembre 2020, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2021 par les autorités compétentes.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2020-0447

Renouvellement du contrat de service de support annuel - Progiciel *PariTOP* (Dossier 50995) - AP2020-678 (CT-2500830) — (Ra-2227)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu d'autoriser :

- 1° le renouvellement du contrat adjugé à *Modellium inc.* pour le service de support annuel - Progiciel *PariTOP*, pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2024, pour une somme de 182 448 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à son offre de service jointe au sommaire décisionnel, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 à 2024 par les autorités compétentes;
- 2° le directeur du Service des approvisionnements à signer l'entente jointe au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2020-0448

Adjudication d'un contrat de services professionnels - Réalisation d'études environnementales relatives à des projets spéciaux 2020-2023 (Appel d'offres public 74127) - [AP2020-684](#) (Ra-2227)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Patrick Voyer,

appuyée par madame la conseillère Michelle Morin-Doyle,

il est résolu d'adjuger, à *Groupe Akifer inc.*, le contrat de services professionnels - Réalisation d'études environnementales relatives à des projets spéciaux 2020-2023, conformément à la demande publique de soumissions 74127 et aux prix unitaires de sa soumission du 3 septembre 2020, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 à 2023 par les autorités compétentes.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2020-0449

Renouvellement du contrat de services de soutien et de maintenance pour le logiciel *Csoft* et l'application *HydroWeb* pour l'année 2021 (Dossier 42040) - [AP2020-687](#) (CT-2500678) — (Ra-2227)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Patrick Voyer,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu d'autoriser la conclusion du contrat entre la Ville de Québec et *Tetra Tech QI inc.*, pour le renouvellement des services de soutien et de maintenance pour le logiciel *Csoft* et l'application *HydroWeb* pour l'année 2021 (Dossier 42040), pour une somme de 171 490 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon des conditions conformes à celles mentionnées à son offre de service du 10 septembre 2020 jointe au sommaire décisionnel, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2021 par les autorités compétentes.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2020-0450

Adjudication d'un contrat pour des travaux d'entrepreneur en isolation (Appel d'offres public 74309) - [AP2020-691](#) (Ra-2227)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu d'adjuger, à *Isolation Lapointe (2000) inc.*, le contrat pour des travaux d'entrepreneur en isolation, pour une somme estimée à 410 301 \$ (plus TPS et TVQ applicables), du 1^{er} novembre 2020 au 31 octobre 2022, conformément à la demande publique de soumissions 74309 et aux prix unitaires de sa soumission du 23 septembre 2020, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 et 2022 par les autorités compétentes.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2020-0451

Adjudication d'un contrat pour le service d'une agence de sécurité - Agents de stationnement et agents pour les opérations de déneigement (Appel d'offres public 73439) - AP2020-701 (Ra-2227)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu :

- 1° d'adjuger, à *Groupe de sécurité Garda SENC*, le contrat selon l'option 1 pour le service d'une agence de sécurité - Agents de stationnement et agents pour les opérations de déneigement, pour une somme estimée à 6 017 871,79 \$ (plus TPS et TVQ applicables), pour la période du 1^{er} novembre 2020 au 30 avril 2024, conformément à la demande publique de soumissions 73439 et aux prix unitaires de sa soumission du 21 septembre 2020, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 à 2024 par les autorités compétentes;
- 2° d'autoriser le personnel de *Groupe de sécurité Garda SENC* à agir à titre d'agents de stationnement et agents pour les opérations de déneigement et ainsi délivrer pour la Ville de Québec et en son nom des constats d'infraction dans le cas de violation aux dispositions relatives au stationnement sur le territoire de la ville de Québec.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2020-0452

Adjudication d'un contrat pour la fourniture d'ensembles de conversion pour poteaux d'incendie (2020-2023) (Appel d'offres public 74314) - AP2020-704 (Ra-2227)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu d'adjuger, à *Réal Huot inc.*, le contrat pour la fourniture d'ensembles de conversion pour poteaux d'incendie (2020-2023), pour une somme estimée à 668 988,20 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 74314 et aux prix unitaires de sa soumission du 16 septembre 2020, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 à 2023 par les autorités compétentes.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Modification de la résolution CA-2020-0349 relative à la conclusion de l'avenant à la promesse de cession entre la Ville de Québec et Investissement Québec - DE2020-572 (Modifie CA-2020-0349) (Ra-2227)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

il est résolu de modifier la résolution CA-2020-0349 du 8 juillet 2020 en remplaçant le paragraphe 1 par le suivant :

1. d'accepter la cession par Investissement Québec en faveur de la Ville de Québec, d'un immeuble sis au 105, boulevard Henri-Bourassa, une propriété superficière, située sur une partie du lot 5 375 835 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, avec bâtiment dessus construit et ses améliorations, pour une somme de 250 000 \$, plus les taxes applicables, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans la promesse de cession signée le 23 juin 2020 et l'avenant signé le 4 septembre 2020, lesquels sont joints au présent sommaire décisionnel pour en faire partie intégrante, et plus spécifiquement les conditions mentionnées à l'article 7 de la promesse.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Avenant 2020-1 au contrat de prêt conclu entre le gouvernement du Québec et la Ville de Québec, dans le cadre du programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises et appropriation d'une somme additionnelle pour la mise en place d'un programme de prêts aux entreprises en raison de la pandémie de COVID-19 - DE2020-592 (CT-DE2020-592) — (Ra-2227)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu :

- 1° d'autoriser la conclusion de l'avenant 2020-1 au contrat de prêt conclu entre le gouvernement du Québec et la Ville de Québec, dans le cadre du programme d'Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises, entre le ministre de l'Économie et de l'Innovation et la Ville de Québec, selon les termes et conditions dudit avenant joint au sommaire décisionnel;
- 2° d'approprier une somme additionnelle maximale de 4 945 974 \$, à même le *Fonds local d'investissement* (FLI), pour la mise en place d'un programme de prêts aux entreprises en raison de la pandémie de COVID-19.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Entente entre la Ville de Québec et le Groupe *Élucidia inc.*, relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Valo-Capitale* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour réaliser le projet *Commercialisation en Amérique du Nord d'une plateforme de sécurité informatique destinée aux petites et moyennes entreprises* - **DE2020-594 (CT-DE2020-594) — (Ra-2227)**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu :

1° d'approprier une somme maximale de 250 000 \$, à même le fonds lié à la *Politique d'investissement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour la réalisation du projet *Commercialisation en Amérique du Nord d'une plateforme de sécurité informatique destinée aux petites et moyennes entreprises*;

2° d'autoriser la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et le Groupe *Élucidia inc.*, relative au versement d'une subvention maximale de 250 000 \$, dans le cadre du volet *Valo-Capitale* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour réaliser ce projet, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Convention d'aide financière entre la Ville de Québec et le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, relative à l'octroi d'une aide financière pour l'élaboration de son premier projet de *Plan régional des milieux humides et hydriques* - **PA2020-116 (Ra-2227)**

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu d'autoriser :

1° la conclusion de la convention entre la Ville de Québec et le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), relative à l'octroi d'une aide financière de 83 300 \$ pour supporter l'élaboration du premier projet de *Plan régional des milieux humides et hydriques*;

2° la directrice du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement à signer ladite convention;

3° la désignation de madame Julie Deslandes pour agir à titre de représentante afin d'assurer le suivi de cette même convention.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2020-0457

Lettre d'entente entre la Ville de Québec et l'Alliance des professionnels et des professionnelles de la Ville de Québec, portant sur l'administration de la banque de temps compensé accumulé - RH2020-821 (Ra-2227)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu d'approuver la lettre d'entente entre la Ville de Québec et l'Alliance des professionnels et des professionnelles de la Ville de Québec, portant sur l'administration de la banque de temps compensé accumulé jointe au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2020-0458

Modification de la nomenclature des emplois fonctionnaires - RH2020-828 (Ra-2227)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

il est résolu d'adopter :

1° la modification proposée à la nomenclature des emplois fonctionnaires;

2° la nomenclature modifiée d'un emploi.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2020-0459

Modification de la nomenclature des emplois fonctionnaires - RH2020-837 (Ra-2227)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

il est résolu d'adopter :

1° la modification proposée à la nomenclature des emplois fonctionnaires;

2° la nomenclature modifiée d'un emploi.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2020-0460

Entente entre la Ville de Québec et le ministre de la Justice et le Directeur des poursuites criminelles et pénales, relative à la poursuite de certaines infractions criminelles devant la cour municipale de la Ville de Québec et à l'attribution des amendes, conformément à l'alinéa 734.4(3)a) du Code criminel - [AJ2020-024](#) (Ra-2228)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu d'autoriser la conclusion de l'entente entre le ministre de la Justice, le Directeur des poursuites criminelles et pénales et la Ville de Québec, relative à la poursuite de certaines infractions criminelles devant la cour municipale de la Ville de Québec et à l'attribution des amendes, conformément à l'alinéa 734.4(3)a) du Code criminel, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2020-0461

Renouvellement du contrat *Microsoft Support unifié* (Contrat-cadre de *Prestations de Services Microsoft* référence U6448699) du 1^{er} décembre 2020 au 30 novembre 2021 (Dossier 51070) - [AP2020-655](#) (CT-2499657) — (Ra-2228)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Patrick Voyer,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu d'autoriser :

- 1° le renouvellement du contrat *Microsoft Support unifié* (Contrat-cadre de *Prestations de Services Microsoft* (MSA) référence U6448699) adjudgé à *Microsoft Canada inc.*, pour la période du 1^{er} décembre 2020 au 30 novembre 2021, pour une somme de 242 683,31 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à sa proposition du 11 septembre 2020, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2021 par les autorités compétentes;
- 2° le directeur du Service des technologies de l'information, ou son représentant, à signer tous les documents requis pour ledit renouvellement.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2020-0462

Contrat d'entretien et de support *Microsoft* de type *Entreprise*, pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2023 (Dossier 51337) - [AP2020-657](#) (Ra-2228)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Patrick Voyer,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu d'autoriser :

- 1° la conclusion du contrat entre la Ville de Québec et *Microsoft Canada inc.*, pour l'entretien et le support *Microsoft* de type *Entreprise*, pour une période de 36 mois, soit du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2023, pour une somme estimée à 15 350 398,86 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon des conditions conformes à celles mentionnées à la proposition du 18 septembre 2020, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 à 2023 par les autorités compétentes;
- 2° le directeur du Service des approvisionnements, ou son représentant, à signer tous les documents requis pour l'acquisition dudit contrat.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2020-0463

Contrat spécifique en infonuagique pour des solutions d'hébergement d'infrastructure informatique (IAAS, PAAS et SAAS), pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2023 (Dossier 74484) - AP2020-665 (Ra-2228)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Patrick Voyer,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu d'autoriser :

- 1° la conclusion du contrat spécifique en infonuagique pour des solutions d'hébergement d'infrastructure informatique (IAAS, PAAS et SAAS), entre la Ville de Québec et *Microsoft Corporation*, pour une période 36 mois, soit du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2023, pour une somme estimée de 2 662 200 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon des conditions conformes à celles mentionnées à la proposition du 17 septembre 2020 (contrat EC-030301) jointe au sommaire décisionnel, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour les années 2021 à 2023 par les autorités compétentes;
- 2° le directeur du Service des technologies de l'information, ou son représentant, à signer tous les documents requis pour la conclusion dudit contrat.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2020-0464

Prise d'acte de l'état intérimaire de l'agglomération de Québec du 31 août 2020 et approbation des virements et ajouts de crédits budgétaires de la période du 1^{er} mai au 31 août 2020 - FN2020-044 (Ra-2228)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

il est résolu :

- 1° de prendre acte de l'état intérimaire d'agglomération de Québec du 31 août 2020, selon l'annexe A1 jointe au sommaire décisionnel;
- 2° d'autoriser des virements de crédits budgétaires relatifs aux activités de fonctionnement de compétences d'agglomération pour la période du 1^{er} mai au 31 août 2020 d'un montant de 64 969 720 \$, selon l'annexe B-1 jointe audit sommaire décisionnel;
- 3° de prendre acte de la liste des virements de crédits budgétaires entre les compétences d'agglomération et de proximité au 31 août 2020 d'un montant de 1 919 703 \$, au bénéfice de la compétence d'agglomération, selon l'annexe D jointe à ce même sommaire décisionnel;
- 4° d'autoriser des ajouts de crédits budgétaires de compétences d'agglomération relatifs aux activités d'investissement pour la période du 1^{er} mai au 31 août 2020 d'un montant de 672 665 \$, selon l'annexe E-1 jointe au même sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Avis de motion

CAAM-2020-0465

Avis de motion relatif au Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur la circulation et le stationnement relativement aux limites de vitesse dans certaines rues, R.A.V.Q. 1356, et dépôt du projet de règlement - [TM2020-124](#) (Ra-2226)

Monsieur le conseiller Rémy Normand donne avis qu'à une prochaine séance, sera soumis pour adoption un règlement modifiant le *Règlement de l'agglomération sur la circulation et le stationnement* relativement aux périodes où s'appliquent des limites de vitesse différentes de celles prescrites au *Code de la sécurité routière* dans certaines rues. Ces périodes sont en effet modifiées afin de tenir compte du calendrier scolaire.

Le projet de ce règlement est déposé au conseil.

CA-2020-0466

Abrogation de la résolution CA-2020-0213 relative aux modifications aux règles portant sur la circulation concernant le chemin Sainte-Foy et l'avenue Mc Cartney - [TM2020-129](#) (Abroge CA-2020-0213) (Ra-2227)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu d'abroger la résolution CA-2020-0213 du 22 avril 2020, relative à des modifications aux règles portant sur la circulation sur le réseau artériel à l'échelle de l'agglomération concernant le chemin Sainte-Foy et l'avenue McCartney - Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge - TM2020-063 (Ra-2191).

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CAAM-2020-0467

Avis de motion relatif au Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur la circulation et le stationnement relativement aux voies réservées aux cyclistes sur certaines voies de circulation, R.A.V.Q. 1346, et dépôt du projet de règlement - TM2020-129 (Ra-2227)

Monsieur le conseiller Rémy Normand donne avis qu'à une prochaine séance, sera soumis pour adoption un règlement modifiant le *Règlement de l'agglomération sur la circulation et le stationnement* afin d'ajouter des voies unidirectionnelles réservées aux cyclistes sur le chemin Sainte-Foy et l'avenue McCartney, entre les boulevards Pie-XII et du Versant-Nord.

Il vient également raccourcir la voie réservée aux cyclistes sur le boulevard Laurier qui se situe maintenant entre les avenues Marguerite-Bourgeois et des Gouverneurs.

Le projet de ce règlement est déposé au conseil.

Adoption de règlements

CA-2020-0468

Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur la circulation et le stationnement relativement à l'interdiction de tourner à gauche à l'intersection de l'avenue Honoré-Mercier et de la rue Saint-Jean, R.A.V.Q. 1351 - TM2020-146 (Ra-2223)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur la circulation et le stationnement relativement à l'interdiction de tourner à gauche à l'intersection de l'avenue Honoré-Mercier et de la rue Saint-Jean, R.A.V.Q. 1351.*

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Période de questions des citoyens

Aucune question n'a été reçue par courriel.

Clôture de la séance

Tous les sujets inscrits à l'ordre du jour ayant été traités par les membres du conseil d'agglomération de Québec, de consentement unanime, ceux-ci mettent fin à la séance. Il est 10 h 48.

Steeve Verret
Président

Sylvain Ouellet
Greffier

SO/ad